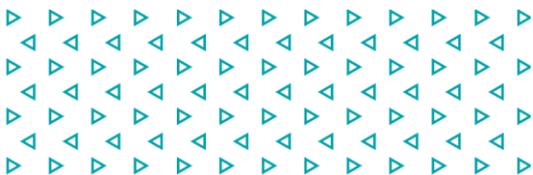




PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2025 - 2030

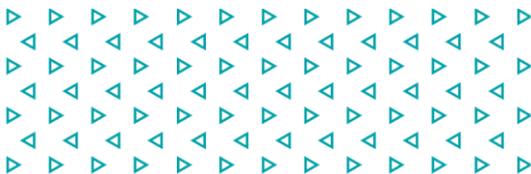


BUGEYSUD
Communauté de communes



SOMMAIRE

Introduction.....	3
1. Présentation de la démarche de préfiguration du Projet Culturel de Territoire	5
1.1. Méthodologie.....	5
1.2. La démarche participative en chiffres	6
1.3. Co-diagnostic culturel de Bugey-Sud	9
1.3.4. Des enjeux aux pistes d'actions	13
2. De la démarche de préfiguration au Projet Culturel de Territoire Bugey-Sud 2025-2030	15
2.1. Le Projet Culturel de Territoire Bugey-Sud 2025-2030 : pré-requis pour la mise en œuvre du PCT.....	15
2.1.1. Une approche transversale de la mise en œuvre des politiques culturelles au cœur du Projet de Territoire	15
2.1.2. Une gouvernance partagée et participative	16
2.2. Les grands principes de mise en œuvre.....	19
2.2.1. Garantir l'équité territoriale	19
2.2.2. La prise en compte des droits culturels	19
2.2.3. L'évaluation.....	20
2.3. L'articulation du projet	20
2.3.1. Le phasage des actions	20
2.3.2. Le portage politique de la culture et du PCT	20
2.3.3. Les moyens opérationnels pour la mise en œuvre du PCT	20
3. Les grands axes du Projet Culturel de Territoire.....	22
3.1. Axe 1. Garantir l'équité d'accès à l'offre culturelle et favoriser le maillage territorial	22
3.2. Axe2. Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité	25
3.3. Axe 3. Favoriser la connaissance, l'appropriation du territoire et la participation	30



PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE BUGEY-SUD 2025-2030

Introduction

Située au sud-est du département de l'Ain, la communauté de communes Bugey-Sud est dominée par le Grand Colombier, dernier grand sommet du Jura (1 534m) et bordée par le Fleuve Rhône, trait d'union avec les départements de l'Isère et de la Savoie. A égale distance de Lyon, Genève, Annecy et Grenoble (1h), ce territoire dénommé BUGEY-SUD regroupe 41 communes, plus de 35 000 habitants et une mosaïque de milieux naturels exceptionnels autour de Belley, capitale historique du Bugey. C'est un territoire rural à l'habitat diffus, attractif démographiquement et économiquement dynamique.

Le territoire de Bugey-Sud offre des équipements culturels, principalement concentrés à Belley, et un réseau associatif solide.

La communauté de communes intervient dans le domaine culturel dans le fonctionnement de l'équipement communautaire de la Maison du Marais de Lavours et dans le soutien aux projets culturels par le biais d'un dispositif annuel de subvention.

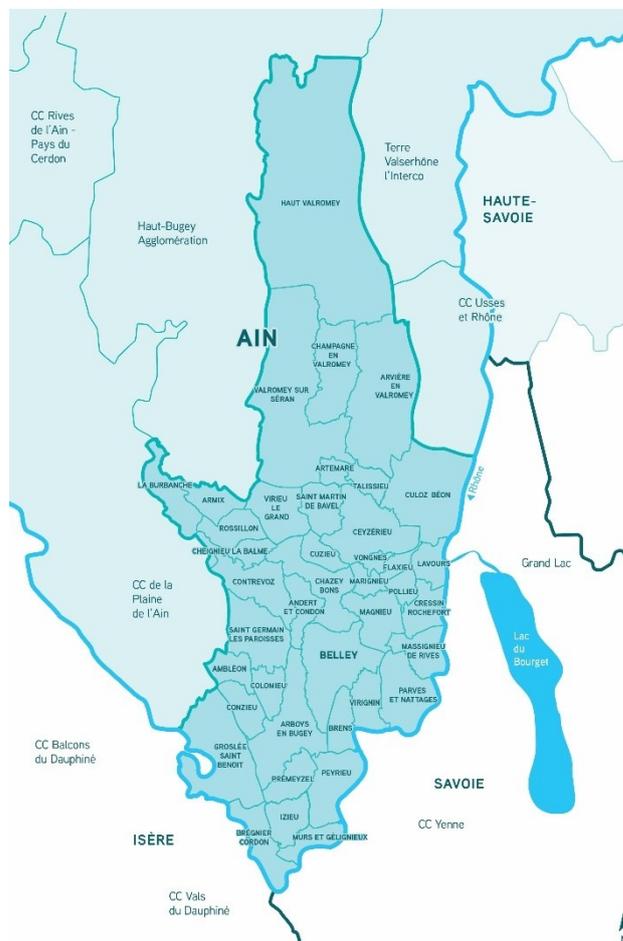
Elle s'est dotée en 2022 d'une stratégie de protection et de valorisation des patrimoines axée autour de 3 grandes priorités :

- Fédérer les acteurs autour de projets de recherche de transmission et de valorisation des patrimoines
- Accompagner la mise en valeur des patrimoines et la préservation des paysages,
- Faire connaître et révéler les patrimoines de Bugey-Sud

Elle a déposé sa candidature au label Pays d'Art et d'Histoire (PAH) en 2024.

Elle s'est dotée, en septembre 2022, d'un Projet de Territoire (PT) à l'horizon 2030, basé sur une réflexion et un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire, définissant des orientations de moyen et long terme autour de trois grandes priorités :

- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique
- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire,
- Organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun.



Parallèlement, la communauté de communes Bugey-Sud a souhaité s'engager dans l'élaboration d'une stratégie culturelle avec la volonté de bâtir une politique territoriale avec les forces vives du territoire.

Cette démarche s'est inscrite pour la communauté de communes dans la continuité des actions et projets menés entre 2015 et 2020 autour des conventions d'Education Artistique et Culturelle (EAC) signées avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Education Nationale, la Direction départementale de la Cohésion sociale, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ain. Celles-ci ont permis de développer des projets variés et d'amorcer un travail de fédération des acteurs permettant d'impliquer plus de 12 000 habitants sur la période 2015-2020.

L'échéance de cette convention, le renouvellement du mandat politique et l'écriture du projet de territoire Bugey-Sud ont été l'occasion de réinterroger l'action de la communauté de communes Bugey-Sud avec la volonté d'écrire collectivement une véritable feuille de route culturelle, co-construite avec les acteurs, en sortant d'une logique d'opportunité et en donnant du sens à l'action.

C'est la raison pour laquelle la communauté de communes, avec le soutien de l'Etat et du Département de l'Ain, et en partenariat avec la Ville de Belley, a souhaité faire appel au Laboratoire d'Usages Culture(s) Arts Société (LUCAS), afin de co-construire son Projet Culturel de Territoire (PCT) avec les forces vives du territoire (équipements culturels, associations, habitants, etc.).

Le PCT est rapidement apparu comme un outil stratégique pour construire la politique culturelle de Bugey-Sud et développer des pratiques participatives associant l'ensemble des parties prenantes.

Définition des projets culturels de territoire - Philippe Teillet / Emmanuel Négrier

Les Projets Culturels de Territoire sont d'abord :

- Une organisation de l'action collective (autrement dit la reconnaissance d'une pluralité d'acteurs qui font la vie culturelle d'un territoire)
- Qui dépasse les seuls acteurs institutionnels (qu'il s'agisse d'institutions publiques - collectivités, EPCI - ou d'institutions culturelles reconnues qui sont des parties prenantes sans avoir l'exclusivité de la représentation du secteur culturel)
- Formalisée par un ou plusieurs documents stratégiques négociés et délibérés
- Ayant le bien commun territorial en perspective (ses enjeux concernent donc le territoire, les défis auxquels il est confronté)

La démarche d'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire :

- Propose une approche transversale en associant toutes les parties prenantes
- Considère le PCT comme un outil de mobilisation en faveur d'un territoire
- Appréhende par l'outil culturel la question des transitions sur un territoire (environnemental, démographique, démocratique...)

Pour la communauté de communes Bugey-Sud, l'enjeu a été de réfléchir aux liens entre le PCT et les axes du projet de territoire adopté en 2022 :

- Quelles contributions culturelles au Projet de Territoire ?
- Comment réintégrer les questions culturelles aux axes, objectifs et orientations du projet de territoire ?
- Comment placer l'action culturelle au cœur des problématiques de transition territoriale ?

1. Présentation de la démarche de préfiguration du Projet Culturel de Territoire

1.1. Méthodologie

La communauté de communes Bugey-Sud a sollicité le Laboratoire d'Usages Culture(s) Arts Société (LUCAS) pour l'accompagner sur la préfiguration de son Projet Culturel de Territoire. La méthode proposée par le LUCAS a permis de mobiliser une communauté d'acteurs (élus, techniciens, partenaires, professionnels du territoire, bénévoles et habitants) autour de la démarche du PCT à travers 3 phases :

- Phase 1 : Cadrage :
 - o Février-Mars 2022
 - o Objectifs, préparation de la démarche participative
- Phase 2 : Co-diagnostic :
 - o Mars 2022-juillet 2022
 - o Analyse des enjeux, immersions terrain, contributions, enquêtes
- Phase 3 : Co-construction :
 - o Septembre 2022 - décembre 2023
 - o Réflexion sur les actions à mettre en œuvre

L'ensemble de la démarche a été accompagné par les instances de gouvernance suivantes :

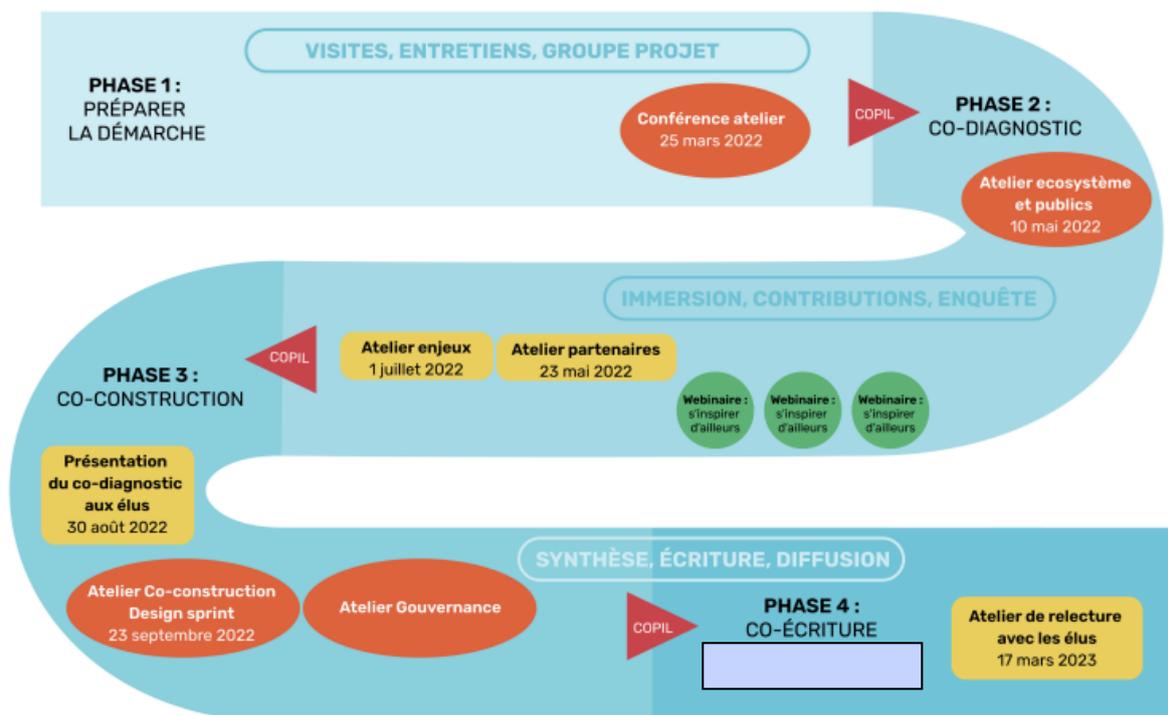
- Le groupe « projet » :

Le groupe projet a mobilisé des agents et acteurs investis pour développer la coopération et toute action participative sur le territoire. Le groupe a été ouvert et a évolué au fur et à mesure de la démarche. Ont été notamment associés : des techniciens de la ville de Belley (directrice de l'Action Culturelle, responsable de la médiathèque, directrice du CCAS, intervenante musicale en milieu scolaire, directrice du Conservatoire), des techniciens de la communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) (responsable du service tourisme-culture-patrimoine, chargée de mission culture-patrimoine, chargée de mission politique de la Ville), la référente EAC locale pour la DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture), des représentants du monde associatif (Obatala, Ainterlude, Foyer Rural de Ceyzérieu...).

- Le comité de pilotage :

Composé du Vice-Président en charge du tourisme, du patrimoine et de la culture de la communauté de communes et de l'adjointe en charge de la culture de la ville de Belley, il a eu pour mission de valider la méthodologie et les grandes étapes de travail de la démarche. Ce comité de pilotage a été élargi à des temps d'échanges spécifiques avec les partenaires institutionnels (DRAC, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Ain).

Par ailleurs, il a été mis en place deux temps spécifiques d'échanges et de travail avec les élus de Bugey-Sud en phase diagnostic et co-construction.



1.2. La démarche participative en chiffres

- 3 temps de présentation de la démarche
- 26 entretiens qualitatifs avec des acteurs institutionnels
- 4 immersions : Maison de Pays de Champagne-en Valromey, marché de Belley, Conservatoire de Belley, Maison France Services
- 312 participants à l'enquête en ligne
- 9 structures visitées lors du repérage : Intégral, Espace Rameaux, Conservatoire de Belley, Foyer Rural de Ceyzérieu, école de musique de Virieu-le-Grand, Médiathèque de Culoz, Maison de Pays de Champagne-en-Valromey, Médiathèque de Belley, salle des fêtes de Culoz
- 170 participants aux ateliers
- 167 contributions en ligne
- 3 rencontres du comité de pilotage
- 2 rencontres dédiées aux élus du territoire



La conférence-atelier le 25.03.22 à Culoz - Photo Audrey Candy -



L'atelier écosystème le 10.05.22 à Artemare



L'immersion (ici au conservatoire de Belley) le mercredi 15.06.22



Atelier partenaires le 23.05.22 à Vrignin



Réunion de présentation de la démarche LUCAS aux élus et élus à l'intégral, le mardi 30.08.2022



Atelier de co-conception septembre 2022

1.3. Co-diagnostic culturel de Bugey-Sud

Le co-diagnostic culturel de la communauté de communes Bugey-Sud s'est effectué à partir d'un regard croisé entre les acteurs institutionnels du territoire (communauté de communes, communes, responsables d'équipements culturels) et les acteurs culturels de terrain (usagers et opérateurs au contact des usagers), les acteurs socioéconomiques et les partenaires des actions culturelles mises en œuvre sur le territoire. Différents ateliers ont permis d'identifier des thématiques communes aux acteurs et de les reformuler sous la forme d'enjeux.

1.3.1. Méthode d'analyse

Le diagnostic des acteurs institutionnels s'est effectué à partir d'une analyse des ressources documentaires de la communauté de communes de Bugey-Sud ainsi qu'en la réalisation d'une quinzaine d'entretiens conduits auprès des acteurs institutionnels.

L'objet de ceux-ci était d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire dans le champ des politiques et de l'action culturelle, d'analyser l'écosystème d'acteurs et l'état de la culture de la coopération sur le territoire (outils et méthodes, inter-sectorialité, droits culturels, place des artistes, etc.).

Le diagnostic des acteurs de terrain s'est quant à lui appuyé sur un travail en immersion et d'observation, une enquête en ligne auprès des habitants (du 26 mai au 3 juin 2022) et différents ateliers participatifs :

- La conférence-atelier du 23 mars 2022 à la salle des fêtes de Culoz :
 - Comprendre la nature et l'intérêt d'un projet culturel de territoire
 - Partager des premiers éléments de diagnostic, les discuter et les enrichir avec les acteurs et les élus du territoire
 - Lancer la démarche participative autour de la co-construction du PCT
 - Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire

- L'atelier écosystème du 10 mai 2022 de 17h à 20h30 à la salle Confluence à Artemare :
 - Cartographie des acteurs de l'écosystème territorial
 - Recensement des contacts pour les inviter aux prochains ateliers
 - Modélisation des besoins des habitants, professionnels de la culture
 - Formation des participants au diagnostic de terrain

- L'atelier partenaire du 23 mai 2022 :
 - Rencontre entre professionnels, bénévoles, habitants hors champ culturel
 - Perception de la culture sur le territoire d'acteurs hors champ culturel : forces et faiblesses du secteur culturel, exemples de coopération culture et autres secteurs
 - Missions communes et rêves de collaborations entre les acteurs hors champ culturel et les acteurs culturels
 - Modélisation des besoins des habitants du territoire, et en particulier des habitants les plus « éloignés » de ce qui est proposé par les acteurs culturels

- Période d’immersion, février à juin 2022 :
 - o Repérage des lieux d’atelier et des premiers acteurs de la démarche les 25/02 et 27/02
 - o Observations, entretiens et échanges le 10/06 à la Maison de Pays de Champagne en Valromey, le 11/06 sur le marché de Belley, le 15/06 au Conservatoire et à la Maison France Services de Belley
- L’atelier enjeux - 01/07/2022 :
 - o Réunion de l’équipe projet élargie pour prendre connaissance des thématiques de la synthèse du co-diagnostic
 - o Élaboration et formulation des enjeux à partir des thématiques

1.3.2. Analyse croisée des forces et des faiblesses et identification des thématiques

FORCES	FAIBLESSES
<p>Concentration d’équipements structurants et diversifiés sur la ville centre de Belley</p> <p>Des acteurs et des lieux culturels ancrés dans leur territoire sur le territoire de Ceyzérieu, Virieu-le-Grand et du Valromey</p> <p>Des liens inter-sectoriels émergents, qui restent à structurer</p> <p>Un territoire attractif pour les artistes et les acteurs culturels</p> <p>Un tissu riche d’écoles de musique, de médiathèques et bibliothèques, d’associations culturelles et d’activités culturelles itinérantes</p> <p>Un patrimoine remarquable qui reste à valoriser d’un point de vue culturel</p>	<p>Un territoire fragmenté du point de vue de l’offre et de la dynamique culturelle</p> <p>Une faible culture de la coopération</p> <p>Des équipements culturels insuffisamment ancrés dans le territoire</p> <p>Un manque de lieux de vie culturelle et sociale permettant d’accueillir les jeunes et les projets culturels de territoire</p> <p>Une perte d’attractivité des équipements et des actions culturelles</p> <p>Une faible connaissance / visibilité des ressources culturelles locales</p> <p>Des difficultés à mener des projets inter-sectoriels et interdisciplinaires</p> <p>Une absence de référence, dans le projet de territoire de la communauté de communes de Bugey sud, à l’action et aux dynamiques culturelles territoriales</p> <p>Un sentiment de manque de soutien politique vis-à-vis des actions culturelles</p>

Le co-diagnostic a permis d'identifier cinq thématiques portées par les acteurs institutionnels (intercommunalité, communes, responsables d'équipements culturels) et les acteurs de terrain (usagers et opérateurs au contact des usagers). Celles-ci concentrent les points forts et les points faibles du territoire, les zones de tension, mais aussi les perspectives d'évolution de la politique culturelle de Bugey-Sud dans une époque de plus en plus marquée par des transitions. **Sur le territoire de Bugey-Sud, une des particularités est que ces thématiques sont partagées entre les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.**

1.3.3. Thématiques et enjeux prioritaires

Thématique	Descriptif	Enjeux
Coopération entre les acteurs culturels du territoire	Le territoire de la communauté de communes présente une fragmentation de l'offre et de la dynamique culturelle, avec un schisme entre les différentes polarités du territoire, se manifestant par une répartition inégale des services et manifestations culturelles, couplée à des problématiques de mobilité. Il souffre également d'une absence de réseau d'acteurs culturels structuré, malgré des besoins exprimés en mutualisation d'équipements et de partage de matériel. Les acteurs locaux souhaitent se fédérer pour donner plus de sens à leurs actions et mener des projets communs, en explorant des pistes de mutualisation et de partenariats entre acteurs sociaux, éducatifs et sportifs.	<p>Comment pourrions-nous initier des projets (artistiques) fédérateurs sur l'ensemble du territoire pour mettre en lien les acteurs culturels ?</p> <p>Comment pourrions-nous développer l'entraide, ou élargir les réseaux d'entraide existants, entre les acteurs culturels du territoire ?</p>
Ancrage de l'offre culturelle dans le territoire	L'offre culturelle sur le territoire est perçue comme insuffisamment ancrée, avec des équipements peu accessibles et une perte d'attractivité. Le manque de lieux de vie culturelle et sociale pour accueillir les jeunes et les projets culturels du territoire est également problématique. Pour améliorer cette situation, des perspectives d'évolution incluent la transformation d'équipements existants, la réouverture de lieux fermés et le développement de Tiers Lieux. Adapter les modes de communication au contexte rural et redéployer des activités artistiques et culturelles dans les écoles pourraient également contribuer à renforcer l'ancrage de l'offre culturelle sur le territoire.	<p>Comment pourrions-nous optimiser l'utilisation des équipements (vides sur certains créneaux, vacances, soirées, été) en travaillant le maillage, l'implantation de projets hybrides qui permettent l'expérimentation et la coopération, et rayonnent au sein de leur bassin de service et au-delà ?</p> <p>Comment pourrions-nous faciliter l'accès à des pratiques artistiques et culturelles de qualité, en-dehors et pendant le temps scolaire, en prenant appui sur la coopération entre toutes les structures du territoire (acteurs culturels, structures d'enseignement artistique) ?</p>

<p>Reconnexion des enjeux du projet de territoire avec les enjeux et ressources culturelles locales</p>	<p>La culture est actuellement peu visible dans le projet de territoire, alors qu'elle représente un vecteur de développement, d'attractivité et peut être abordée de manière transversale. Il est crucial de réfléchir aux liens entre le futur Projet Culturel de Territoire et les axes du Projet de Territoire adopté en 2022, en réintégrant les questions culturelles et en plaçant l'action culturelle au cœur des problématiques de transition territoriale. Les acteurs culturels et les élus doivent saisir l'opportunité pour articuler projets et actions culturelles aux enjeux sociaux, économiques et démographiques.</p>	<p>Comment pourrions-nous valoriser le rôle de la culture dans l'attractivité du territoire (retombées économiques directes, indirectes, critères qui font que les habitants viennent et restent sur un territoire, attractivité résidentielle, réputation) ?</p> <p>Comment pourrions-nous appuyer sur l'action culturelle pour sensibiliser à la préservation des ressources et valoriser l'action publique ?</p>
<p>Création de nouvelles dynamiques intersectorielles et interdisciplinaires</p>	<p>Les enquêtes ont identifié des liens intersectoriels émergents dans divers domaines, tels que la culture et l'action sociale, la culture et l'éducation, et la culture et la gastronomie. Cependant, les projets intersectoriels et interdisciplinaires restent difficiles à mettre en œuvre. De nombreuses perspectives de développement d'actions intersectorielles et interdisciplinaires existent, comme dans les domaines de la nature/ agriculture, du patrimoine, du sport, etc.</p>	<p>Comment pourrions-nous créer des propositions culturelles aux endroits et instants où les publics sont (au travail, sortie d'école) ?</p> <p>Comment pourrions-nous mettre en place des cadres de travail et de rencontres interdisciplinaires (culture, agriculture, social, commerce...) pour mieux se connaître et faciliter la co-construction, dans le respect des enjeux sectoriels de chacun</p> <p>Comment pourrions-nous être à l'écoute des propositions des citoyens ou des associations pour les accompagner, les faciliter, les déployer ?</p>
<p>Visibilité, valorisation et activation des ressources culturelles locales</p>	<p>Les acteurs locaux soulignent la faible visibilité et valorisation des ressources culturelles locales. Ces ressources comprennent un tissu d'associations culturelles, des écoles de musique, des bibliothèques et médiathèques, un patrimoine naturel et historique remarquable, et un territoire attractif pour les artistes et acteurs culturels. Cependant, des freins économiques et sociaux peuvent entraver l'accès aux propositions culturelles. Les questions soulevées incluent comment recenser et communiquer sur ces ressources, créer des événements territoriaux mobilisateurs, accompagner les projets culturels, et adresser la question de l'accessibilité à ces ressources locales. Les acteurs locaux s'interrogent sur les publics destinataires des activités culturelles, en particulier ceux qui participent peu à la vie culturelle ou qui en sont exclus. Ils cherchent à développer des actions en s'appuyant sur des coopérations avec des organismes et acteurs non culturels.</p>	<p>Comment pourrions-nous mieux informer habitants et partenaires (ex. éducation nationale) de l'offre culturelle disponible sur le territoire et des différents leviers pour en accompagner l'accès (pass culture...) ?</p> <p>Comment pourrions-nous mettre en commun nos connaissances sur les ressources locales : identification des lieux et structures existantes, disponibilité des salles, du matériel, les ressources humaines, les compétences, etc. ?</p>

1.3.4. Des enjeux aux pistes d'actions

Ces onze enjeux ont été retravaillés afin de retenir les sept enjeux synthétiques suivants qui ont été repris et traduits en actions lors d'un atelier de co-conception avec les acteurs participants à la démarche le 22 septembre 2022 :

- **Comment pourrions-nous initier des projets (artistiques) fédérateurs sur l'ensemble du territoire pour mettre en lien les acteurs culturels ?**
 - o *Cf fiche action « Les Trois en un » qui propose un évènement phare porté par trois pôles du territoire, afin de toucher les habitants, les acteurs économiques et culturels du territoire.*
- **Comment pourrions-nous développer l'entraide ou élargir les réseaux d'entraide existants entre les acteurs culturels du territoire ?**
 - o *Cf fiche action « Brouillon de culture » qui développe un dispositif afin que les acteurs culturels trouvent des réponses collectives à des questions qu'ils se posent sur leurs pratiques et leurs savoir-faire.*
- **Comment pourrions-nous optimiser l'utilisation des équipements (vides sur certains créneaux, vacances, soirées, été) en travaillant le maillage, l'implantation de projets hybrides qui permettent l'expérimentation et la coopération, et rayonnent au sein de leur bassin de service et au-delà ?**
 - o *Cf fiche-action « Voyageons de lieux en lieux » qui crée un Tiers Lieu « central et coordinateur » à Belley. Ce Tiers Lieu se définit comme un espace de porosité ouvert à un spectre large de disciplines et de secteurs, et s'insérant dans un contexte local (commerces, activités, associations, bibliothèques, tourisme, entreprises), favorisant la vie locale, sociale, participative, comme une agora moderne. Ce Tiers Lieu se déploie à partir des Tiers Lieux existants ou en devenir et incite à la création de nouveaux Tiers Lieux sur des espaces de vie déjà identifiés.*
- **Comment pourrions-nous faciliter l'accès à des pratiques artistiques et culturelles de qualité, en dehors et pendant le temps scolaire, en prenant appui sur la coopération entre toutes les structures du territoire (acteurs culturels, structures d'enseignement artistique) ?**
 - o *Cf fiche-action « Réseau intercommunal d'intervenants » qui propose la mise en place d'une équipe de musiciens-intervenants pour développer l'EAC (Education Artistique et Culturelle) sur l'ensemble des communes de Bugey-Sud.*
- **Comment pourrions-nous mieux informer habitants et partenaires (ex. éducation nationale) de l'offre culturelle disponible sur le territoire et des différents leviers pour en accompagner l'accès (pass culture...) ?**
 - o *Cf fiche-action « L'agitateur de Cultures. Toute l'info culturelle en Bugey Sud » qui propose de créer un groupe de travail chargé de centraliser et de mieux diffuser les informations et les évènements culturels sur le territoire.*
- **Comment pourrions-nous nous appuyer sur l'action culturelle pour sensibiliser à la préservation des ressources et valoriser le territoire ?**
 - o *Cf fiche-action « Carnet de promenade ». Le projet « Carnet de promenade » est un guide qui répertorie et facilite l'accès aux lieux et aux monuments remarquables et insolites de Bugey-Sud. Il doit aider à la découverte, l'observation et susciter la curiosité, afin de valoriser le patrimoine historique et naturel du territoire (sentiers pédestres, paysages, forêts, réserves naturelles, etc.).*

- Comment pourrions-nous créer des propositions culturelles aux endroits et instants où les publics sont (travail, sortie d'école) par exemple en tirant partie de partenariats intersectoriels (culture, agriculture, social, commerces...) ?
 - o *Cf fiche-action « La culture roule pour vous ! » propose de développer des spectacles et des activités dans des endroits surprenants et insolites et non dédiés habituellement à la culture. Les spectacles sont itinérants afin de toucher de nouveaux publics et territoires.*

Ces pistes d'actions ont, dans une dernière phase, été traduites par le LUCAS en 4 orientations :

- **Orientation 1** : investir les lieux existants pour développer une logique de Tiers-Lieux et mobiliser un large public
- **Orientation 2** : prendre appui sur l'impulsion d'un projet fédérateur « ancré » sur le territoire pour mettre en coopération les acteurs
- **Orientation 3** : organiser la diffusion de l'information et la communication sur le territoire
- **Orientation 4** : développer l'éducation artistique et culturelle à tous les âges de la vie sur l'ensemble du territoire intercommunal

L'ensemble de la démarche de préfiguration du projet culturel de territoire a été restitué auprès des acteurs en décembre 2023.

2. De la démarche de préfiguration au Projet Culturel de Territoire Bugey-Sud 2025-2030

Afin de répondre aux défis territoriaux et d'inscrire le PCT au sein du Projet de territoire Bugey-Sud, la communauté de communes a souhaité poursuivre les réflexions autour de l'articulation des enjeux du territoire avec l'action culturelle, comment l'action culturelle peut s'articuler avec, enrichir la conduite des politiques publiques ?

Ce travail, s'appuyant sur la démarche de préfiguration et un travail collaboratif transversal avec les services de la CCBS et la Ville de Belley conduit sur l'année 2024, a permis d'identifier 3 axes de travail qui constituent la feuille de route pour les 5 prochaines années :

- **A. Garantir l'équité d'accès à l'offre culturelle et favoriser le maillage territorial**
- **B. Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité**
- **C. Favoriser la connaissance, l'appropriation du territoire et la participation**

Ce travail a fait l'objet de différents temps de présentation et d'échanges avec la commission tourisme-patrimoine-culture de la communauté de communes Bugey-Sud.

2.1. Le Projet Culturel de Territoire Bugey-Sud 2025-2030 : pré-requis pour la mise en œuvre du PCT

Le Projet Culturel de Territoire de Bugey-Sud vise à appréhender la culture comme transversale aux enjeux du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud ; dans ce cadre il s'inscrit au sein du projet de territoire et s'appuie sur des pré-requis indispensables à sa mise en œuvre.

2.1.1. Une approche transversale de la mise en œuvre des politiques culturelles au cœur du Projet de Territoire

L'ambition portée par le Projet Culturel de Territoire de Bugey-Sud est de faire rayonner la culture sur l'ensemble des politiques publiques. Elle constitue un outil pour mobiliser, accompagner les transitions du territoire en s'attachant à favoriser :

- Le développement de la transversalité entre les différentes politiques publiques
- L'appropriation et la participation des habitants (animation, médiation, expression des habitants)

Le Projet Culturel de Territoire doit permettre d'accompagner la mise en œuvre du projet de territoire de Bugey-Sud sur les principaux enjeux de transition auxquels le territoire est confronté :

- La préservation de l'environnement et la qualité de vie du territoire :

Le « schéma patrimoine » et le projet de territoire ont mis en avant la qualité paysagère et architecturale de Bugey-Sud. Pour les élus comme pour les habitants, la qualité de vie de Bugey-Sud est intimement liée aux qualités naturelles du territoire, l'omniprésence de la nature, la beauté de paysages agricoles et forestiers préservés, le calme et la tranquillité, le patrimoine et l'architecture typique.

Cependant, cette grande richesse repose sur un équilibre fragile au regard des processus en cours que sont l'étalement urbain, les aménagements d'espaces publics parfois trop routiers

et uniformes, l'effacement des paysages vernaculaires du bâti traditionnel, la dégradation des espaces naturels. En ce sens, une attention particulière sera donc portée à l'articulation entre le projet de labélisation Pays d'Art et d'Histoire et le Projet Culturel de Territoire. La question environnementale est au cœur du Projet de Territoire ; elle doit s'appréhender au regard de la préservation des ressources et de la biodiversité (eau, gestion des milieux aquatiques, agriculture, alimentation, forêt), d'un aménagement du territoire plus respectueux de la hiérarchie territoriale et des équilibres du territoire (révision du SCOT, documents de planification, « ménager » plutôt que d'aménager) et du développement d'une mobilité plus durable (mobilités douces, mobilités partagées...).

- Le développement de l'attractivité du territoire

Le territoire est marqué par une baisse sensible de sa dynamique démographique, un vieillissement de sa population mais aussi par des difficultés économiques qui se traduisent par une perte nette d'emplois depuis 2012.

Le risque est de voir cette perte de dynamisme et ce vieillissement s'accroître avec pour conséquence un fort déséquilibre générationnel du territoire. La seconde crainte est de voir le déficit d'emplois s'accroître et, malgré la faible dynamique démographique, de voir la fonction résidentielle prendre le pas sur la fonction économique au détriment de l'équilibre global du territoire.

L'ambition première est de redynamiser le territoire et de renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique : renforcer la visibilité du territoire, valoriser ses atouts (protéger et valoriser les patrimoines), soutenir la Ville-Centre (redynamisation de Belley, réaménagement du centre-ville), attirer de jeunes ménages (logements, services), investir en faveur de la jeunesse.

2.1.2. Une gouvernance partagée et participative

La mise en œuvre du PCT devra permettre de travailler sur de nouvelles formes d'organisation et de coopération favorisant des approches transversales et participatives. En effet, la préfiguration du PCT a créé une mobilisation inattendue et diversifiée d'acteurs. Il apparaît important de maintenir cette communauté impliquée dans le développement du PCT. Pour se faire, le PCT devra favoriser et développer la coopération entre les acteurs du territoire. Il devra veiller à informer et outiller les acteurs en communiquant les décisions et projets concrets et favoriser leur mise en réseau pour encourager l'échange de pratiques et la collaboration sur des projets.

La structuration de la gouvernance devra permettre :

- D'organiser une meilleure information et une meilleure communication à l'échelle de Bugey-Sud
- D'impulser des actions concrètes
- De veiller à la bonne irrigation culturelle de l'ensemble du territoire
- De respecter le principe d'une gouvernance paritaire entre collectivités, partenaires, acteurs culturels et hors-champ culturel
- D'affirmer in fine la légitimité de la CCBS dans le déploiement du Projet Culturel Territorial

La mise en place d'une gouvernance participative et partagée suppose de bien définir les missions confiées aux instances de suivi du PCT.

- **Comité de pilotage : mission de pilotage, arbitrage, évaluation.**

Cette instance stratégique est garante des axes validés dans le cadre du Projet Culturel du Territoire. Elle définit la feuille de route générale dans le long terme (objectifs et priorités) en cohérence avec le projet de territoire. Elle est également amenée à suivre et à évaluer la mise en œuvre des actions. Cette instance a également une fonction d'arbitrage. Elle intervient pour développer, renforcer les partenariats (dont institutionnels et financiers) et les dynamiques de coopération.

Le comité de pilotage se réunira une fois par an et sera composé de :

- **Un collège de représentants des collectivités :**

- Représentants la CCBS : Président-e, Vice-Président-e en charge du tourisme, du patrimoine et de la culture, VP en charge de la coordination et de la mutualisation avec les communes, VP en charge des mobilités et de la politique de la Ville + VP suivant orientations thématiques du PCT
- Représentants de la Ville de Belley : Maire, Adjoint-e en charge de la culture, Adjoint-e en charge du social, + élu-e en charge du SPR (Site Patrimonial Remarquable)
- Représentant-e-s des bassins de service de Culoz, de Belley, de Brégnier-Cordon, de Virieu le Grand, du Valromey
- Représentant-e du SIVOM du Valromey : Président-e
- DGS Ville de Belley + directeur-riche Action Culturelle
- Directeur-riche SIVOM du Valromey
- Directeur-riche général des services CCBS
- Directeur-riche du pôle développement CCBS
- Responsable du service + chargé-e de mission culture / EAC + chargé-e de mission PAH

- **Un collège de représentant-e-s des partenaires :**

DRAC Auvergne Rhône-Alpes, Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Ain, Education Nationale, CAF...

- **Un collège de représentant-e-s des acteurs culturels et du patrimoine :**

Les représentant-e-s désigné-e-s devront être des référents « têtes de réseau » porteur d'une vision territoriale à l'échelle de Bugey-Sud en lien avec les bassins de vie, représentants d'esthétiques différentes.

- **Un collège de représentant-e-s des acteurs hors-champ culturel :**

Social, agriculture, économie, environnement..., membre de la Société Civile, Office de Tourisme.

Le comité de pilotage est présidé par le/la Président-e de la communauté de communes. La CCBS reste le décideur final.

- **Comité de suivi :**

Le comité de suivi est chargé du suivi de la démarche, de son animation, du respect du calendrier. Il propose des éléments au comité de pilotage.

Ce comité de suivi sera composé :

- Vice-président-e en charge du tourisme, du patrimoine et de la culture,
- Adjoint-e à la culture de la Ville de Belley
- Responsable du service tourisme culture patrimoine CCBS
- Directeur-riche de l'Action Culturelle de la Ville de Belley
- Chargé-e de mission culture / EAC CCBS
- Chargé-e de mission patrimoine-culture de la CCBS en charge de la candidature au label PAH
- 2 élus représentants des communes de la CCBS hors Belley

L'objectif est d'avoir une organisation optimale en mode restreint pour le suivi et les actions du programme. Ils seront également les interlocuteurs et les rapporteurs lors de représentations ou de commissions.

Ils seront mobilisés tout au long du projet, en fonction des besoins.

- **Groupes de travail « projet »**

Afin de mettre en œuvre les actions du PCT, et dans le cadre d'une approche transversale, la CCBS souhaite travailler dans une démarche de méthodologie de projets.

Pour ce faire, elle souhaite s'appuyer sur la mise en place de groupes de travail transversaux dédiés à la mise en œuvre de projets spécifiques tels que : Education Artistique et Culturelle, communication, inventaire du patrimoine, savoir-faire, culture / alimentation...

Ces groupes de travail seront constitués de multiples acteurs : élus, techniciens, représentants du monde associatif...

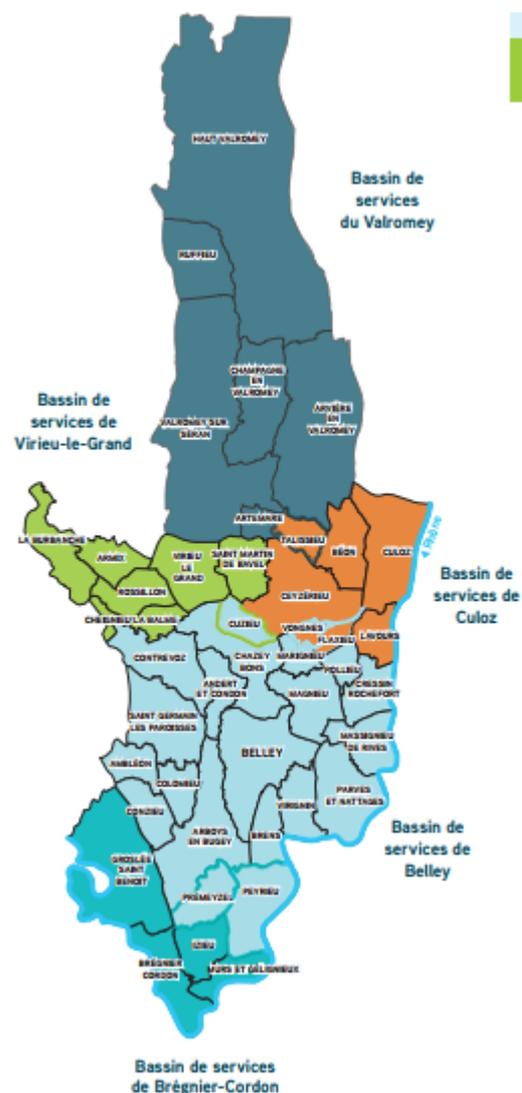
2.2. Les grands principes de mise en œuvre

2.2.1. Garantir l'équité territoriale

Le projet de territoire de Bugey-Sud a fait ressortir une hiérarchie territoriale s'appuyant sur le pôle de centralité de Belley, le pôle secondaire de Culoz et avec un territoire organisé autour de 5 bassins de services.

Les bassins de services regroupent plusieurs communes et accueillent une offre de services autour d'équipements du quotidien et/ou de proximité : écoles, cantines, garderies, médecins, pharmacies, dispensaires, soins à la personne, commerces de proximité (point de services, épicerie, boulangerie, point postal, ...), la vie associative, lieux de vie intergénérationnels...

La mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire doit permettre de proposer des réponses adaptées aux « territoires » de Bugey-Sud que constituent les bassins de services. Celles-ci doivent être territorialisés et prendre en compte les contraintes mais également les dynamiques propres aux polarités du territoire.



2.2.2. La prise en compte des droits culturels

L'étude de préfiguration du LUCAS a fait ressortir une faible prise en compte des enjeux de démocratie culturelle par les acteurs du territoire (pratiques amateurs, participation des citoyens, diversité culturelle, droits culturels, autonomie des personnes...).

Les droits culturels, qui visent à garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques, sont pourtant inscrits dans différents cadres réglementaires (Loi NOTRe de 2015, loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine de 2016).

La mise en œuvre du PCT devra permettre de sensibiliser les acteurs du territoire sur la question de la mise en œuvre des droits culturels et notamment sur la question de l'implication des habitants dans la co-construction des politiques publiques.

2.2.3. L'évaluation

Chaque axe du PCT fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation sous forme :

- D'un bilan annuel : analyse des indicateurs d'activités et de suivis quantitatifs et qualitatifs indiqués dans chaque fiche-action
- D'une évaluation intermédiaire avec les acteurs afin de permettre un réajustement éventuel du PCT
- D'une évaluation finale

Pour se faire, la communauté de communes souhaite s'appuyer sur des outils existants tels que la boussole de l'art citoyen. Il s'agira de définir un outil commun à co-construire avec le comité technique.

2.3. L'articulation du projet

2.3.1. Le phasage des actions

Au regard de la mobilisation de la communauté d'acteurs et des attentes formulées, la mise en œuvre du PCT devra s'articuler autour de la mise en œuvre d'actions à court terme (1 à 2 ans), à moyen terme (3 à 7 ans) avec une perspective d'actions à long terme (à partir de 8 ans).

A noter que ce PCT est un outil évolutif qui nécessitera des mises à jour régulières au regard des actions et projets conduits par la communauté de communes et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCT (communes, associations, structures culturelles...).

2.3.2. Le portage politique de la culture et du PCT

L'implication des élus est un pré-requis indispensable à la mise en œuvre du PCT. La culture doit être appréhendée comme transversale et s'inscrire dans les enjeux du territoire.

Cela pose également la question de l'articulation de l'action des communes et de l'action de la communauté de communes. Le projet culturel de territoire ne doit pas être le projet de la communauté de communes mais le projet du territoire. Il s'agit ici de renforcer les coopérations au service de la mise en œuvre de projets communs (techniques, financières...). Cette coopération pourra se traduire dans le cadre d'un cadre partenarial à définir (cf convention, charte de coopération).

Il s'agira également de faire évoluer les statuts de la communauté de communes afin de se doter des compétences nécessaires à la mise en œuvre du PCT, en articulation avec la mise en place du pacte financier.

2.3.3. Les moyens opérationnels pour la mise en œuvre du PCT

La mise en œuvre du PCT nécessite un réexamen du budget et des ressources humaines alloués à la culture afin d'aligner les moyens avec les objectifs du PCT.

Le besoin d'une coordination culturelle à l'échelle de Bugéy-Sud est ressorti lors de l'étude de préfiguration mais également dans le cadre d'autres dispositifs de contractualisation (Contrat de Ville, Territoires éducatifs ruraux...). Au regard des contraintes budgétaires en

termes de fonctionnement, ce renfort devra s'articuler avec les besoins liés à la démarche Pays d'Art et d'Histoire.

Ce renfort aura notamment pour mission de :

- Développer la coopération entre les acteurs culturels du territoire afin de faire émerger des projets communs, des mutualisations et d'enclencher de nouveaux partenariats avec les acteurs (culturels, éducatifs, sociaux...)
- D'apporter un soutien aux acteurs culturels dans le cadre la mise en place de projets de coopération culturelle (ex autour de l'éducation artistique et culturelle) : modalités de soutien à construire dans le cadre de la mise en place de conventions pluriannuelles avec des associations « têtes de réseau »
- De développer les outils et supports de communication et d'information permettant de favoriser la visibilité de l'offre culturelle du territoire
- D'assurer la mise en place (technique, administrative, financière) de projets transversaux en lien avec le PT et la démarche PAH : alimentation / agriculture - eau / GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) - architecture / paysage

3. Les grands axes du Projet Culturel de Territoire

1.4. 3.1. Axe 1. Garantir l'équité d'accès à l'offre culturelle et favoriser le maillage territorial

Axes du Projet de Territoire :

- ✓ Axe 3 : organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun.

Contexte :

La communauté de communes Bugey-Sud est un territoire rural vaste avec une polarité centrale et des bassins de services de proximité.

On observe une répartition différenciée des services, activités et manifestations culturelles, ce qui pose également la question de la mobilité des publics pour accéder à une offre culturelle inégalement répartie.

Enjeux :

Le diagnostic fait ressortir de Bugey-Sud, un territoire fragmenté du point de vue de l'offre et de l'action culturelle, avec de fortes disparités accentuées par des problématiques de mobilité en territoire rural.

Il s'agit de veiller à l'équilibre territorial afin de permettre à chaque habitant du territoire de pouvoir accéder à une offre culturelle de proximité, de qualité et diversifiée, en lien avec les bassins de services de Bugey-Sud, en favorisant la coopération entre les acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Développer des parcours artistiques et culturels dès le plus jeune âge et tendre vers une généralisation de l'Education Artistique et Culturelle
- Favoriser l'ouverture des lieux culturels et des lieux non dédiés à l'accueil de projets culturels
- Lever le frein mobilité
- Aller vers les publics

Principaux impacts attendus

- Accès des habitants, et particulièrement du jeune public et des familles (cf petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité en lien avec la Convention Territoriale Globale - CTG), dans un cadre scolaire et hors-scolaire, à une offre culturelle qualitative de proximité en lien avec les bassins de services
- Réduction des disparités d'accès aux actions d'Education Artistique et Culturelle
- Meilleure connaissance par les habitants de l'offre culturelle du territoire
- Développement de collaboration et de partenariats entre les acteurs du territoire
- Fréquentation des équipements, des ateliers et autres propositions culturelles
- Renouveau de la typologie des publics accueillis, accueil de nouveaux publics
- Décloisonnement de l'action culturelle
- Soutien des pratiques amateurs

Actions 2025-2030 :

CT : Court Terme / MT : Moyen Terme / LT : Long Terme

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
<p>Développer des parcours d'Education Artistique et Culturel* dès le plus jeune âge</p> <p>Publics cibles : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, personnes en situation de handicap, personnes âgées</p> <p>*EAC : rencontre directe avec les œuvres et les artistes, initiation à une pratique artistique et acquisition de connaissance</p>	Réaliser un diagnostic global du déploiement de l'EAC sur le territoire	<p>Analyse de la prise en compte de l'EAC dans les projets d'établissements</p> <p>Analyse des projets EAC dans les structures scolaires, médico-sociales etc...</p> <p>Analyse des formes et champs artistiques et culturels proposés</p> <p>Définition d'un plan d'action pour tendre vers une généralisation de l'EAC</p>	X			Portage interne par le/la chargé-e de mission
	Mettre en réseau les équipements et structures autour du spectacle vivant	<p>Développement d'une action coordonnée autour du jeune public, de la jeunesse et des familles, sur tous les temps de la vie, et accompagner son déploiement (Résidence partagée, projets répartis sur plusieurs lieux du territoire)</p> <p>Acteurs pressentis : Ville de Belley, Foyer Rural de Ceyzérieu, Bugey Sud Actif, Obatala, médiathèques-bibliothèques...</p> <p><i>Action à conduire en lien avec la CTG</i></p>	X	X	X	Cf dispositif d'aide aux projets
	Coordination de l'offre à destination des scolaires	Recensement de l'offre existante Coordination, structuration et visibilité de l'offre : catalogue scolaire, rencontres EAC...	X	X	X	Cf axe 3 + budget autre service (ex PAAT, GEMAPI)
	Coordonner et mettre en réseau les musées et maisons thématiques	Développement de projets communs en lien avec la mise en œuvre du schéma patrimoine et la candidature au label PAH (Musée du Bugey Valromey, Maison du Marais, Maison d'Izieu, Microfolie, Observatoire de la Lèbe)		X	X	Cf axes 2 et 3
	Favoriser le développement d'une offre d'enseignement artistique maillée sur le territoire	Visibilité de l'offre, complémentarité de l'offre, développement de projets communs, mutualisation de poste, irrigation du territoire (enseignement, actions EAC)	X	X	X	Cf dispositif d'aide aux projets
	Mettre en place un réseau de lecture publique et réflexion sur les nouveaux usages des bibliothèques	<p>Mise en place d'un réseau de lecture publique qui permette de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire une vision partagée sur les enjeux de lecture publique et rôle d'une bibliothèque tiers-lieux de proximité - réactiver, accompagner le fonctionnement en réseau (temps forts, formations...) - structurer les plus petits équipements pour agir in fine sur l'engagement associatif et élargir les plages d'ouverture -offrir des outils et animations mutualisés et lisibles ; - mettre en place une programmation culturelle de proximité 	X	X	X	A préciser en lien avec réflexion sur la prise de compétence culture et mise en œuvre éventuelle d'un Contrat Territoire Lecture (CTL)

		- mettre en place une politique documentaire, d'accès à la lecture intercommunale etc...				
	Mettre en place un réseau de musiciens-intervenants	Constitution d'un réseau de musiciens-intervenants chargés de concevoir et de mettre en œuvre des projets en relation avec différents partenaires : écoles, équipements culturels, structures et professionnels de la petite enfance, structures handicap, maisons de retraite...		X	X	A préciser en lien avec réflexion sur la prise de compétence culture

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Favoriser l'ouverture des lieux culturels et lieux non dédiés à l'accueil de projets culturels	Mettre en place un réseau de salles et de lieux pouvant accueillir des projets culturels	Identification des lieux pouvant accueillir des propositions culturelles (résidence, accueil de spectacles, d'ateliers, de temps de pratiques amateurs, d'expositions...) : disponibilités des salles, conditions de mise à disposition / location, conditions techniques et équipements éventuels à prévoir, charte d'accueil... Lieux ciblés : lieux fermés, lieux ouverts (ex églises, sites naturels...)		X		Portage interne
	Initier une réflexion sur la tarification des équipements et offres culturelles	Poursuite de l'intégration de la prise en compte du quotient familial, réflexion sur la mise en place d'une billetterie solidaire...		X		Portage interne

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Lever le frein mobilité	Développer le covoiturage solidaire	Animation de l'offre de covoiturage mise en place : points stop, application solidaire Toot O Toor Identification et animation d'un réseau de parrains « ambassadeurs de l'offre culturelle » (cf lien avec groupe communication et réflexion sur une billetterie solidaire + appui sur le groupe de l'atelier partenaires)	X	X	X	Portage interne en lien avec service mobilité
	Communiquer sur l'offre mobilité du territoire	Déploiement du plan d'action communication (cf schéma mobilité)	X	X	X	Portail culture : 10K € + enveloppe annuelle 5K €
	Aide aux déplacements des scolaires	Prise en charge totale ou partielle des trajets de bus sur projets CCBS	X	X	X	5K € / an

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Aller vers les publics	Favoriser le développement d'actions hors les murs des équipements culturels et des propositions culturelles, dans des lieux non « dédiés » et en réseau (sites naturels, sites patrimoniaux, quartiers, zones de loisirs et sportives....)	Développement d'outils et propositions nomades : Événements, programmation culturelle en itinérance, expositions, mallettes pédagogiques, Microfolie... Réflexion pour l'intégration de critères de financement des projets liés à l'action culturelle en réseau (ex au moins 3 opérateurs) et dans des lieux insolites	X	X	X	Cf aide aux projets + projets internes CCBS (cf axe 3)
	Proposer de nouvelles formes de médiation et propositions artistiques	Cf en lien avec la mise en œuvre du schéma patrimoine : mise en place de dispositifs de médiation et d'interprétation créatifs, originaux, innovants et respectueux de l'environnement, et s'appuyer sur la médiation humaine par le biais d'approches originales et créatives. Par exemple : le développement d'une programmation culture / patrimoine, d'une offre à destination des familles, le développement de parcours de découverte artistique du territoire en mobilités douces ...	X	X	X	Cf projets internes CCBS axe 3 + prestataire extérieur pour création d'une offre ludique

3.2. Axe2. Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité

Axes du Projet de territoire :

- ✓ Axe 1 : redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique
- ✓ Axe 3 : organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun.

Contexte :

Le territoire de la communauté de communes Bugéy-Sud est riche de sa qualité paysagère et patrimoniale et de son offre culturelle, leviers majeurs en terme d'attractivité résidentielle et touristique.

Cependant, on note une faible connaissance et visibilité des ressources culturelles locales et particulièrement :

- Du tissu important d'associations culturelles et d'acteurs culturels
- Des événements de manifestations portées par le tissu associatif et l'engagement bénévole
- Des patrimoines

Les acteurs culturels soulignent par ailleurs un manque de soutien de la puissance publique vis-à-vis des dynamiques existantes.

De plus, plusieurs équipements culturels sont vieillissants ou situés dans des lieux mal adaptés aux nouveaux usages (Maison du Marais, Médiathèque de Belley...), avec un enjeu de lieux d'accueil pour les jeunes. L'accès est parfois limité pour certains équipements (ressources, lieu d'habitation...). La gestion de ces équipements est parfois difficile, notamment pour des raisons de ressources financières ou des problématiques de ressources humaines.

Enjeux :

Il s'agit :

- D'améliorer la diffusion de l'information et d'organiser la communication de l'offre culturelle existante
- De créer les conditions favorables à l'expression de la vie associative culturelle par une politique de soutien adaptée et coordonnée avec les différents partenaires tout en permettant l'émergence de nouvelles expressions artistiques
- De moderniser et de faire évoluer les équipements culturels et les services qu'ils proposent (cf nouveaux usages) en tant que maillons essentiels de l'attractivité territoriale (cf projet de territoire qui affirme la volonté de développer un haut niveau de services en matière de santé, d'éducation, de jeunesse et de services de proximité)
- De créer les conditions favorables à la préservation de la qualité paysagère et architecture de Bugey-Sud en tant qu'éléments d'attractivité et de qualité de vie majeurs du territoire

Objectifs opérationnels :

- Soutenir les projets et événementiels culturels
- Organiser la diffusion de l'information et la communication sur le territoire
- Accompagner l'évolution et la modernisation des équipements culturels en lien avec les nouveaux usages
- Protéger et mettre en valeur les patrimoines de Bugey-Sud
- Soutenir la création artistique

Principaux impacts attendus

- Confortement des projets et événementiels existants
- Sécurisation des financements publics accordés aux projets
- Emergence de nouvelles initiatives (expérimentations)
- Développement d'une démarche partenariale autour des projets (sortir d'une logique de guichet et créer des espaces de dialogue autour des projets)
- Augmentation de la visibilité de l'offre culturelle et des initiatives locales par la mise en place d'actions coordonnées (communication, programmation etc...)
- Diversité des usages des lieux culturels et renouvellement de la fréquentation
- Adaptation des équipements culturels à l'évolution des pratiques (nouveaux usages)
- Meilleure prise en compte de la qualité paysagère et architecturale dans les projets

Actions 2025-2030 :

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Soutenir les projets et événementiels culturels	Refonte des dispositifs de subvention communautaire et conventions pluriannuelles d'objectifs	Fléchage d'une enveloppe annuelle d'aide aux projets culturels distincte de l'enveloppe « sport » Intégration de critères liés à l'action culturelle en réseau, hors les murs et intégrant les enjeux du projets de territoire Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs et réflexion pour la mise en place d'un soutien RH pour la création de projets de coopération culturelle Création d'instances de concertation avec les partenaires sur le financement des projets		X		40 à 50K € annuel
	Appel à projet annuel / biannuel pour permettre l'émergence de nouvelles initiatives	Mise en place d'un appel à projet permettant d'expérimenter 1 à 2 nouvelles propositions sous le format « incubation » : ex un projet unique accompagné 2 années par un collectif avec un parrain		X		10K € tous les 2 ans
	Mise en place d'une programmation culturelle coordonnée avec les acteurs	En lien avec les actions de l'axe 1, se doter d'outils et de temps dédiés pour favoriser la mise en place d'une programmation culturelle coordonnée : une programmation tout au long de l'année, non superposée, mutualisée (cf irrigation des bassins de vie...)		X		Portage interne

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Organiser la diffusion de l'information et la communication sur le territoire	Création d'un groupe de coordination dédié à la diffusion de l'information et à la communication pour établir un plan d'action partagé	Création d'un groupe de travail chargé de centraliser et de mieux diffuser les informations et événements sur le territoire	X	X	X	Portage interne

	Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs	Définition et mise en place d'un réseau d'ambassadeurs (lieux, acteurs, citoyens) en charge de porter les informations sur le territoire Actions de formation, ateliers et échanges pour animer ce réseau	X	X	X	Portage interne + budget formation globale (cf axe 3)
	Lancement de supports dédiés	Mise en place d'outils de communication : plateforme web, journal mensuel, kit de communication « culture », enrichissement du magazine de territoire...		X		Portail : 10K € Communication annuelle coordonnée : 5K €

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Accompagner l'évolution et la modernisation des équipements culturels en lien avec les nouveaux usages	Initier une réflexion sur les usages des lieux (idée de tiers-lieux culturels, d'espaces ouverts...)	Formation, rencontres inspirantes sur l'ouverture des lieux culturels en lien avec les acteurs de la lecture publique et le projet d'une nouvelle médiathèque sur la commune de Belley		X		Portage interne + budget formation
	Accompagner le projet d'une nouvelle médiathèque tiers-lieux à Belley	La médiathèque municipale, de Belley est un équipement structurant de proximité. Ses espaces ne sont plus aujourd'hui adaptés aux nouveaux usages des lieux. Il s'agit d'accompagner le projet d'un nouvel équipement ouvert à toutes et tous et innovant, dans une dimension intercommunale.		X	X	Cf réflexion sur la compétence culture
	Requalifier le site de la Maison du Marais de Lavours	Projet de requalification globale du site, pôle phare départemental d'éducation à la nature et pôle touristique de Bugey-Sud. Il s'agit de positionner la Maison du Marais de Lavours comme pôle structurant de mise en valeur du patrimoine naturel : refonte de la muséographie de la Maison du Marais de Lavours / déploiement des actions	X	X		Subvention annuelle : 74K € Projet : 1M € HT
	Réflexion pour la requalification du 34 grande rue	En lien avec la démarche Pays d'Art et d'Histoire Suite au déménagement de la CCBS : refonte de l'accueil de l'Office de Tourisme et réflexion pour l'accueil du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) au sein de ce bâtiment patrimonial	X	X	X	Diagnostic patrimonial : 15K € Programmation : 15K €

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Protéger et mettre en valeur les patrimoines de Bugey-Sud	Mise en œuvre du schéma de protection et de valorisation des patrimoines	Poursuivre le déploiement des 32 actions du schéma patrimoine	X	X	X	Portage interne
	Labélisation Pays d'Art et d'Histoire	Rédaction de la fiche 2 et du dossier de candidature	X	X		Portage interne

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Soutenir la création artistique	Mise en œuvre du 1% artistique	Mise en œuvre du dispositif du 1% artistique sur le projet de réhabilitation du centre nautique de Belley Identification et accompagnement d'autres projets	X	X	X	En fonction des projets cf centre nautique enveloppe de 89K € TTC
	Favoriser l'implication des artistes dans les projets CCBS	Initier des collaborations artistiques autour de la mise en valeur des patrimoines de Bugey-Sud et soutenir leur déploiement territorial : par exemple sur les « grands événements » (Journées Européennes du Patrimoine, Les Epicuriennes....) Poursuivre la mise en œuvre de projets portant la valorisation des artistes, artisans, producteurs dans les projets : ex Les pieds dans le local (événement porté par l'Office de Tourisme)...	X	X	X	Cf aide aux projets
	Favoriser la mise en place de résidences de création	Etudier, dans le cadre de dispositif de soutien aux projets, la possibilité d'accompagner des résidences de création avec un volet médiation si partenariat avec des équipements ou structures culturelles du territoire		X		Cf aide aux projets

3.3 Axe 3. Favoriser la connaissance, l'appropriation du territoire et la participation

Axe du Projet de Territoire :

- ✓ Axe 2 : préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire
- ✓ Axe 3 : organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun

Contexte :

La communauté de communes Bugey-Sud est un territoire administratif récent, polarisé autour d'une centralité et de plusieurs bassins de vie, qui s'est dotée d'un projet de territoire en 2022. Ses compétences se sont développées dans des temps parfois courts. Se pose la question de la manière dont le PCT peut permettre aux habitants et aux acteurs locaux de s'approprier et de participer activement à la vie du territoire et de la manière dont l'outil culturel peut permettre d'appréhender la question des transitions en cours sur le territoire.

Enjeux :

Il s'agit de créer les conditions favorables à :

- L'expression des ressources culturelles des habitants
- Au croisement des publics
- La participation des habitants à la vie culturelle et à la mise en œuvre des politiques publiques
- La mise en place de nouvelles formes de gouvernance autour des projets favorisant une approche transversale et l'implication d'une diversité d'acteurs

Objectifs opérationnels :

- Construire une vision partagée du territoire
- Favoriser la connaissance et la valorisation des ressources culturelles locales
- Développer la connaissance du territoire et les actions de sensibilisation
- Accompagner la mise en œuvre du projet de territoire
- Fédérer et coordonner les acteurs et habitants autour du PCT et du PT

Principaux impacts attendus

- Valorisation et préservation des patrimoines de Bugey-Sud
- Amélioration de la participation des habitants à la vie culturelle
- Appropriation des habitants et des acteurs des enjeux du territoire
- Amélioration de la visibilité des ressources locales
- Mise en place de nouvelles formes de coopération entre les acteurs locaux

Actions 2025-2030 :

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Construire une vision partagée du territoire et encourager la participation des habitants	Construction du récit du territoire (pluralité, diversité) dans le cadre de la démarche PAH	Mise en place d'un inventaire participatif des patrimoines de Bugey-Sud Conduite de projets de recherche (cf fiche action du schéma patrimoine autour de la mise en place de projet de recherche et de valorisation thématique et transversale)	X	X	X	5K € / annuel
	Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques par l'action culturelle	Conduite de projets artistiques et culturels accompagnant la mise en œuvre du projet de territoire sur les thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation / agriculture - Eau / gestion des milieux aquatiques - Architecture / paysage Accompagnement à la mise en œuvre des projets CCBS : <i>ex en lien avec le projet de valorisation du Massif du Grand Colombier, projet de résidences artistiques autour de la ViaRhôna (collectif Léman-Lyon) autour des aires de services et haltes repos</i>	X	X	X	40K € annuel (cofinancement prévisionnel 80%)

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Favoriser la connaissance et la valorisation des ressources culturelles locales	Création d'un pôle de ressources pour développer l'entraide ou élargir les réseaux d'entraide et favoriser l'interconnaissance	Mise en place d'actions de mutualisation des ressources et de mise en lien : ex plateforme / outil de mise en lien (artistes, projets, matériels, véhicules, salles, compétences...) Organisation de rencontres annuelles, de temps d'information et de formation collective		X	X	A définir + cf budget formation
	Mise en valeur des ressources culturelles des habitants	Sensibilisation et formation des acteurs sur la question des droits culturels	X	X		Cf budget formation

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Développer la connaissance du territoire et les actions de sensibilisation <i>Cf actions du schéma patrimoine en lien avec la candidature PAH</i>	Poursuite et déploiement du catalogue et de l'offre scolaire	Poursuite de la construction d'une offre inter-services et inter-structures et développement d'outils itinérants	X	X	X	5K € annuel
	Poursuite et développement de la programmation culturelle	Renouvellement de l'offre de visites : visites guidées, visites contées... Coordination, soutien, contribution sur les « grands » événements (Journées Européennes du Patrimoine, Journées Nationales de l'Architecture, Journées Européennes de l'Archéologie, Fête de la science...)	X	X	X	20K € annuel
	Développement d'outils ludiques de découverte du territoire	Poursuite du développement des parcours à énigmes, escape game patrimoniale, hybridation des offres (pleine nature, patrimoine, culture...)	X	X	X	Cf ci-dessus
	Editions patrimoine et outil de sensibilisation	Cf fiches conseils...	X	X	X	A définir suivant projet

Obj. opérationnel	Action	Descriptif	CT	MT	LT	Moyens prévisionnels
Fédérer et coordonner les acteurs et habitants autour du PCT et du PT	Mise en place de groupes de travail autour des projets	Groupes de travail transversaux culture / politiques publiques : ex autour de la question de la qualité paysagère Groupes de travail thématiques avec des « objets » de travail dédié : <i>par exemple éducation artistique et culturelle, interco / communes (cadre partenarial de mise en œuvre du PCT : financement, subvention aux associations, réseau de salles...), communication (outils)...</i>	X	X	X	Portage interne
	Mise en place de temps de rencontre, de visites inspirantes et de formation	<i>A construire avec les acteurs</i> Formation : montée en compétence des acteurs (droits culturels, savoir-faire...), accompagner l'engagement citoyen	X	X	X	3K € annuel
	Mise en place d'une charte de coopération	Définition d'une charte de coopération autour de la mise en œuvre du PCT pour préciser les valeurs et principes partagés, les modalités de gouvernance, la contribution des acteurs au projet Conventionnement avec les communes, les acteurs...		X		Portage interne

	Etude de préfiguration vers une compétence culturelle intercommunale	Analyse financière, analyse RH nécessaires et réglementaires au fonctionnement des équipements culturels, diagnostic technique des équipements culturels, évaluation des politiques culturelles menées par la Ville de Belley depuis 2020, mise en place de projets culturels partenariaux autour des Epicuriennes, des Journées du Patrimoine...).	X	X		Etude de préfiguration : 30 K€
--	--	---	---	---	--	--------------------------------

ANNEXES :

- Rapport du LUCAS étude de préfiguration pour un Projet Culturel de Territoire
- Fiche 1 « Présentation du territoire » / Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY-SUD

34 Grande Rue - CS 87071 - 01301 BELLEY cedex

Tél. 04 79 81 41 05

www.ccbugeysud.com